

## FINANC'ILE

VOTRE ATOUT EN DÉFISCALISATION

**FINANC'ILE apporte son expertise pour des investissements ultra-marins sécurisés et avantageux grâce à la loi Girardin industriel, qui permet des réductions d'impôts supérieures au montant de la souscription.**

Créée en 2009, FINANC'ILE est spécialisée dans la défiscalisation d'investissements industriels dans les Départements et Collectivités d'Outre-mer. Selon le régime d'investissement et la date de souscription, la loi Girardin industriel permet des réductions d'impôts entre 110 et 123 % : jusqu'à 40 909 € en plein droit et 52 941 € avec agrément. Une opération de type « one-shot » réalisable une fois par an dès 5000 € de souscription, et qui entre dans le plafond global des niches fiscales fixé à 18 000 € par an. Présente en Martinique, à Mayotte, en Guadeloupe, en Guyane et à La Réunion, où est installé son siège social, FINANC'ILE est agréée par la Préfecture de la Réunion et signataire de la charte de déontologie 2015-149.

### Sécurité et rentabilité

En contribuant à l'économie locale, par exemple en permettant l'achat par un industriel de matériel neuf, un investisseur est assuré d'un retour sur investissement plus qu'attractif. « FINANC'ILE apporte son expertise dans le montage d'opérations financières et sa connaissance approfondie de ces territoires, où nos équipes sur place recherchent les actifs les plus sécurisés », indique Dominique Arribas, Directrice du Développement. FINANC'ILE limite les risques en diversifiant l'investissement au sein de plusieurs SNC. De plus, la structure prend en charge la part reprise par l'administration fiscale en cas d'exploitant défaillant : un véritable filet de sécurité et une garantie supplémentaire de la rentabilité de ces types d'opérations.

INFOS : 49, avenue Hoche, 75008 PARIS  
Tél. : 01-56-68-35-00  
contact@financile.com  
www.financile.com



Dominique Arribas, Directrice  
du Développement de FINANC'ILE



  
FINANC'ILE